

■ **Fondation de secours mutuels aux Orphelins**, à Genève, CH-660-0012916-9, allouer aux enfants de personnes décédées ou invalides une aide financière, etc. (FOSC du 13.04.2006, p. 8). Nouvelle autorité de surveillance: Département fédéral de l'intérieur.
Journal no 7884 du 20.06.2006
(03433074 / CH-660.0.012.916-9)